

L'an deux mille dix-sept, le onze septembre à 21 h 20, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Étaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	POUZOL Michel
AIROLDI Michel	GHARBI Stéphanie	RICLOUX Benoît
BELOT François	GIACOMINI Sébastien	THEVENOT Marie-Christine
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	MOULIN Cyril	VARCHON Daniel
CUSINATO Françoise	MOUREY Martine	
Étaient absents excusés		
RACLE Olivier	a donné procuration à	BARTHELET Catherine

Monsieur Michel AIROLDI a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21 h 20

Mme le Maire remercie toute l'équipe municipale qui a participé en amont de ce conseil municipal à une présentation complète de l'étude financière et prospective du cabinet Mazars. Les échanges et les pistes évoqués dans les différents scénarii permettront aux élus d'être rassurés et guidés dans leur choix. Dans ce contexte législatif et réglementaire en mouvance, bénéficié d'une aide à la définition d'un cap pour la fin du mandat était primordial. L'équipe s'appuiera sur ces données pour orienter les futurs investissements et continuera bien entendu à maîtriser les dépenses de fonctionnement et rationaliser ces dépenses comme toujours.

Délibérations

01 – Enseignement - Accueil d'un stagiaire à l'école

Madame le Maire propose d'accueillir à l'école maternelle une personne à la recherche d'un emploi, pour une mise en situation en milieu professionnel durant la période du 25 septembre au 20 octobre 2017

Pour ce faire, la signature d'une convention est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer la convention nécessaire à la mise en place de ce stage.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

02 – Bibliothèque contrat de maintenance du logiciel

Le contrat de maintenance du logiciel utilisé pour la gestion des livres de la bibliothèque arrive à son terme. L'entreprise MICROBIB propose la signature d'un nouveau contrat identique au précédent, pour une valeur annuelle de 320 € HT.

Après présentation détaillée du devis et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de l'entreprise MICROBIB et autorise Madame Le Maire à signer le contrat.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

03 – Frais de scolarité 2016/2017

Des enfants non domiciliés à PELOUSEY sont accueillis à l'école de PELOUSEY.

Selon la situation de ces enfants, les frais de fonctionnement engagés par la commune de PELOUSEY sont facturés à la commune ou à la communauté de communes d'origine de l'enfant.

Après présentation des données, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal arrête le montant des frais engagés dans le fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2016/2017 ainsi :

- Forfait pour l'école primaire 218 € 78
- Forfait pour l'école maternelle 920 € 82

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

04 – Étude diagnostique du système d'assainissement

Madame le Maire propose la réalisation d'une étude diagnostique du système d'assainissement et des propositions d'amélioration du système de collecte.

Le plan de financement de cette opération sera présenté au Conseil Municipal une fois que les résultats de l'appel d'offres nécessaires à ce projet seront connus.

Un soutien financier sera alors demandé à l'Agence de l'eau et au Département du Doubs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à lancer la consultation pour cette étude obligatoire et à solliciter une subvention de la part du département du Doubs et l'agence de l'Eau.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

05 – CAGB – modification des statuts

Le conseil de communauté de la CAGB s'est prononcé le 26 juin 2017 sur une modification de ses statuts. Cette délibération a été notifiée aux communes et comporte les statuts modifiés et les explications afférentes.

Conformément à la réglementation, le conseil municipal est invité à se prononcer sur cette modification qui concerne :

- le transfert des compétences optionnelles « Eau » et « Assainissement »
- la mise à jour de la liste des communes membres de la CAGB suite à l'extension du périmètre à 15 communes et à la création de la commune nouvelle de Chemaudin-et-Vaux au 1^{er} janvier 2017.

En cas d'accord des communes dans les conditions de majorité qualifiée, les nouveaux statuts de la CAGB seront ensuite entérinés par arrêté préfectoral, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer favorablement OU défavorablement sur la modification des statuts de la CAGB exposée ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal se prononce à l'unanimité en faveur de la modification des statuts de la CAGB tels qu'exposée ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

06 – Finances – Budget Commune – Décision Modificative n° 1 – Reversement FPIC

Par arrêté du 08 Août 2017, n° 20180808-012 portant **attribution** au titre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communale (FPIC) 2017, le Préfet du Doubs a fixé le montant des sommes revenant aux communes faisant partie de la CAGB.

Montant de l'attribution pour PELOUSEY : 23 357 €.

Par arrêté du 08 Août 2017, n° 20180808-013 portant **contribution** au titre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communale (FPIC) 2017, le Préfet du Doubs a fixé le montant des sommes reversées par les communes faisant partie de la CAGB.

Montant de la contribution pour PELOUSEY : 388 €. Cette dépense, non prévue au budget, doit être mandatée au compte 739223 (chapitre 014).

Afin d'effectuer le reversement de cette somme une décision modificative est nécessaire sur le budget communal, selon le détail ci-dessous :

- 739223 -014 – Dépense - Fonds national de péréquation 388 €

- 73111 – 73 – Recette – Taxes foncières et d'habitation 388 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la décision modificative ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

07 – Finances – Budget Commune – Reprise de provision

Le 28 Avril 2014, le Conseil Municipal avait validé la constitution d'une provision d'un montant de 358 € 80 suite au non-paiement par un contribuable d'une amende pour dommages et intérêts.

Le trésorier signale à la commune que cette dette a été soldée et qu'il convient d'effectuer la reprise de cette provision devenue inutile.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la reprise de la provision constituée par la délibération DEL-28042014 03 du 28 Avril 2014 et autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires pour la clôture de ce dossier.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

08 - Finances - Admission en non-valeur - budget assainissement

Sur proposition de Monsieur le Trésorier par courrier explicatif du 28 Août 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

Exercice	Titre n°	Objet	Montant
2015	R4.158	Assainissement du 03/09/14 au 28/02/15	16.63 €
2015	R4.5	Assainissement du 03/09/14 au 28/02/15	26.80 €
2015	R8.191	Assainissement du 01/03/15 au 31/08/15	25.22 €
2015	R8.6	Assainissement du 01/03/15 au 31/08/15	90.20 €
2016	R31.102	Assainissement du 01/03/16 au 31/08/16	12.50 €
2016	R31.465	Assainissement du 01/03/16 au 31/08/16	24.59 €
2016	R31.5	Assainissement du 01/03/16 au 31/08/16	94.34 €
2016	R31.167	Assainissement du 01/03/16 au 31/08/16	13.43 €
2016	R31.385	Assainissement du 01/03/16 au 31/08/16	30.17 €
2016	R4.5	Assainissement du 01/09/15 au 29/02/16	68.30 €
2016	R4.163	Assainissement du 01/09/15 au 29/02/16	12.50 €
TOTAL			414.68 €

Madame le Maire rappelle que les crédits sont inscrits en dépense au budget assainissement 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les non-valeurs détaillées ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	15	0	0

09 - Urbanisme – Permis d'aménager des Vignes Blanches – Dénomination et sens de circulation des rues – Convention de transfert

Suite au permis d'aménager déposé sur le secteur des Vignes Blanches, le Conseil Municipal :

- Définit la dénomination de la rue ainsi, selon le plan ci-joint, la rue des Vignes Blanches
- Le sens de circulation sur la rue des Vignes Blanches se fera en sens unique montant – sortie sur l'impasse de la barrière
- autorise Madame le Maire à signer la convention de transfert de la voirie et des équipements publics.

Vote	Pour 15	Contre 0	Abstention 0
------	------------	-------------	-----------------

10 - Renouvellement du bail à ferme Commune de Pelousey / M. Roland JOUFFROY

Le bail à ferme signé entre la Commune et M. Roland JOUFFROY concernant les parcelles communales AI 36 « au chanot » et ZB 32 « au pommier » d'une contenance respective de 4 a 20 ca et 7 a 10 ca, arrive à terme le 31 Octobre 2017.

Madame Le Maire, après avis pris auprès de M. JOUFFROY, propose de renouveler cette location à partir du 1^{er} Novembre 2017, pour une durée de 9 ans, soit jusqu'au 30 Octobre 2026.

Le locataire paiera annuellement à Monsieur le Trésorier de Pouilley-les-vignes le montant de la location révisé chaque année selon l'indice de fermage.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le bail relatif à cette location.

Vote	Pour 15	Contre 0	Abstention 0
------	------------	-------------	-----------------

11 - Rapport 2/2017 – État des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a, par délibération du 7 Avril 2014, donné délégation au Maire pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le détail les décisions prises pour la période du 1^{er} mai 2017 au 5 septembre 2017.

Voici le résumé de ces décisions :

I. Cimetière – Concession

- 6 Concessions pour des tombes

II. Urbanisme – Droit de préemption

- 7 dossiers pour lesquels la commune n'a pas fait valoir son droit de préemption

III. Urbanisme – Autorisations accordées

- 4 Certificats d'Urbanisme
- 1 Autorisation de Travaux dans un ERP
- 12 Déclarations Préalables
- 3 Permis d'Aménager
- 1 Permis de Construire

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions du Maire dans le cadre de sa délégation du Conseil Municipal.

12 - Questions diverses - Informations diverses et dates à retenir

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire informe :

↳ Grand Besançon

- Une convention de partenariat signée entre l'UGAP et la CAGB permettra aux communes de l'agglomération qui adhèrent au groupement de commande permanent de bénéficier des mêmes avantages. C'est le cas de Pelousey.

- École de musique : le service culture et patrimoine encourage les écoles structurantes et en assure la promotion par un flyer commun, présenté aux conseillers.
- Plusieurs actions et événements soutenus financièrement ou portés entièrement par le Grand Besançon sont évoqués : les samedis piétons, la fête de l'agglomération, le grand succès des mardis des rives cet été, le futur salon du livre « livres dans la boucle » les 15, 16 et 17 septembre, « Parties de campagne » à Grandfontaine le 23 septembre dans le cadre du Projet Sauge...
- Présentation de la contribution du Conseil de développement participatif dans le cadre du Projet de Territoire
- Une enquête déplacement pour mieux connaître les pratiques des habitants va avoir lieu entre le 6 novembre 2017 et le 10 mars 2018. Elle sera réalisée par la société ALYCE SOFRECO et a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). 2 380 ménages seront tirés au sort et prévenus par courrier. Cette enquête est portée par le Grand Besançon avec l'aide de l'État.
- En suite au conseil municipal de juillet, le maire a sollicité comme convenu le groupe de travail par rapport au futur transfert eau et assainissement. Plusieurs communes ont réagi également, et de nouvelles discussions ont permis de mettre en exergue une différenciation entre les communes équipées de réseaux unitaires ou séparatifs. Ainsi, le conseil communautaire devrait valider les nouvelles propositions de transfert de charges inchangées en investissement pour Pelousey mais baissées de 6 960€ en fonctionnement ; ce nouveau montant étant jugé désormais réaliste a permis un vote favorable lors du conseil municipal du jour.

La discussion concernant la gouvernance a donné lieu à la création d'un comité de pilotage qui devra proposer un nouveau modèle de gouvernance tenant compte de la charte déjà adoptée dans le cadre de la prise de compétence PLUi et du possible passage en communauté urbaine.

Catherine Barthelet informe qu'elle fait partie de ce groupe de travail, tout comme celui du projet de territoire et de la réflexion autour de la Communauté Urbaine, ce qui représente actuellement une forte mobilisation.

- ↪ Plan communal de sauvegarde : il permet de collecter en un seul document toutes les données importantes de la commune qui pourraient être sollicitées en cas de crise : plans, contacts, personnes et équipements ressources... Il a été remis à jour et est régulièrement rappelé dans le Trait d'Union. La population est invitée en effet à connaître les consignes en cas de confinement et à s'inscrire en mairie pour recevoir les messages de la Téléalerte.
- ↪ GRDF a présenté son compte rendu d'activités annuel 2016 : 6 nouveaux raccordements pour un total à Pelousey de 292 raccordements et 10,5 km de réseau, 3 incidents mineurs sur ouvrages gérés, 24 renseignements fournis pour des DIT ou DICT...
- ↪ La rentrée s'est bien passée avec l'accueil de plusieurs nouveaux enseignants (voir le site et bientôt le Trait d'Union). Un bilan chiffré sera proposé lors du conseil d'octobre.

Le maire informe, par ailleurs, que M. l'inspecteur académique a convié les communes du secteur à une rencontre début octobre...

- ↪ Le maire a participé à l'Assemblée Générale des Maires du Doubs à Valdahon. Elle résume les interventions jugées très intéressantes qui permettent d'interpeller les parlementaires.
- ↪ L'association des Maires de France propose d'encourager la solidarité nationale avec les victimes de l'ouragan IRMA en relayant les adresses des deux sites sécurisés sur lesquels les particuliers peuvent effectuer un don : Protection-civile.org et Croix-rouge.fr
- ↪ L'enquête publique concernant les travaux de restauration des ruisseaux de la Noue et de la Lanterne est ouverte. Les personnes peuvent consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture.
- ↪ Les maire et adjoints ont rencontré cet été Grand Besançon Habitat pour peaufiner le projet d'habitat social et intergénérationnel « sous le village ». Une présentation de l'Avant Projet Définitif est proposée à tous les conseillers lundi prochain.
- ↪ Une étude de sol pour le projet du Terne va être menée en septembre pour permettre de définir la nature des travaux à évaluer, les choix seront ensuite opérés et présentés à la population.

- ↳ Les élus regrettent devoir déplorer des incivilités récurrentes perpétuées au centre du village : sous le préau de l'école primaire, derrière l'église et devant la salle St Martin : crachas, verre cassé, débris, départ de feu... Plusieurs jeunes sont fortement soupçonnés mais n'ont jamais été pris sur le fait. Un appel à la vigilance de tous est lancé car leurs incivilités pourraient vite dériver en grave accidents...

Des rencontres régulières avec la gendarmerie ont lieu afin d'accentuer les contrôles.

En parallèle, la commune a dû intervenir et doit toujours intervenir Place de l'Europe pour gérer des conflits liés principalement au non-respect des places de stationnement. La gendarmerie est intervenue également à de nombreuses reprises et a verbalisé sans réussir à complètement apaiser les tensions. Une médiation entre les principaux acteurs a elle aussi échoué...

Globalement, les élus ont souvent été appelés cet été pour gérer des conflits liés soit au stationnement gênant soit plus majoritairement aux aboiements, pleurs ou divagations de chiens. Un chien nécessite beaucoup d'investissements en temps et attention, les propriétaires doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas les laisser dehors en partant au travail, ou divaguer seuls dans les rues en guise de promenade...

- ↳ Le service mobilité du Grand Besançon a été sollicité pour valider les nouvelles propositions concernant la remise en service des écluses grande rue. Daniel Varchon en parallèle y a fait installer le nouveau radar pédagogique qui enregistre les données de vitesse et flux. Une analyse complète sera présentée en octobre.
- ↳ La commune a accueilli « La 27e ronde de l'Espoir » vendredi dernier et a remis un chèque de 200€ au nom des habitants : 25 cyclistes, dont deux pelouséens MM. Nallet et Caille, qui parcourent 418 km pour un dénivelé de 5 400m dans tout le département au profit de la Ligue contre le Cancer, un beau projet !
- ↳ Début août, une délégation d'élus a souhaité à notre doyen un joyeux anniversaire pour ses 102 ans, un moment convivial et émouvant...
- ↳ 2 mariages et un parrainage ont été célébrés cet été, deux nouveaux mariages sont prévus en septembre et octobre.
- ↳ Un Forum service civique aura lieu le 28 septembre au Grand Kursaal afin de mettre en relation les demandeurs et organismes proposant des missions. Renseignements : contact@jeunes-fc.com
- ↳ La nouvelle carte avantage jeunes est arrivée, elle est vendue en mairie pour les jeunes de 0 à 30 ans, elle offre de nombreux avantages : 6€ offerts en librairie, entrées gratuites dans de nombreux musées ou pour des matchs de football ou handball, réductions pour les places de cinéma...
- ↳ Benoit Ricloux informe qu'il a réalisé avec l'aide précieuse de plusieurs conseillères et conseiller un inventaire complet de la salle st-Martin et a remis à jour le stock de vaisselle etc. Un tri des tables a été effectué également.
- ↳ Benoît Ricloux informe de la tenue de la réunion de rentrée du comité consultatif jeunes. Thierry Zobebuller a confirmé son souhait de prêter main forte à Benoit Ricloux, Michel Pouzol et Thierry Laurent pour porter différents projets définis avec les jeunes : Pelousey propre sera le premier réalisé cette année le samedi 23 septembre puis rapidement les jeunes accueilleront un spectacle de Flamenco sur le thème des Misérables le samedi 7 octobre.
- ↳ Michel Pouzol intervient pour le Comité de jumelage : il remercie le conseil pour la subvention accordée et présente les actions mises en place pour financer le projet de rencontre en 2018 : soirée italienne, loterie, etc. Côté italien, une nouvelle structure a été mise en place avec une présidente déjà bien investie, ce qui devrait faciliter les échanges.
- ↳ Les élus remercient vivement M. Goux pour la réalisation bénévole de deux très jolies pancartes en bois qui indiqueront le chemin de randonnée du bois de la Roche qui relie la rue du Chanot à la rue du Chêne Bénit.

AGENDA :

Agenda des élus :

- ↳ Tous les mercredis – 17 h / 19 h – Comité Consultatif Urbanisme

- ↪ Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité
- ↪ 13/09 - 20h30: Comité Consultatif Festivités
- ↪ 14/09 -20h30 : réunion rentrée des associations
- ↪ 18/09 18h : présentation aux élus projet GBH
- ↪ 20/09 19h : réunion secteur ouest Grand Besançon
- ↪ 20/09 18h : Comité Consultatif bois

Événements futurs :

- ↪ Vendredi 15 septembre 20H30 : AGE Association des Parents d'Élèves – salle St Martin
- ↪ Samedi 23 Septembre 2017 – Pelousey Propre – Comité Consultatif Jeunes Citoyens RDV Maison de la Noue
- ↪ Samedi 23 Septembre 2017 – Francas Family Games : **ANNULE**
- ↪ Dimanche 1^{er} Octobre 2017 – Vide grenier – ALE – Maison de la Noue, zone de loisirs
- ↪ Samedi 7 Octobre 2017 – spectacle Flamenco sur le thème des Misérables – Comité Consultatif Jeunes Citoyens – Maison de la Noue

Prochain conseils municipaux :

- ↪ Lundi 2 octobre 2017
- ↪ Lundi 6 novembre
- ↪ Lundi 11 décembre